

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 5 mars 2004

M. Normand Bergeron (M. A. P.), Vice-président de la Régie
M. Michel Hardy (B.Sc.A., MBA), régisseur
Me Benoît Pepin (LL. M.), régisseur
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Att. M^e Anne Mailfait, Secrétaire adjoint de la Régie

Re: Dossier R-3526-2003 relatif à l'avis au ministre sur le projet de centrale thermique *Le Suroît* d'Hydro-Québec Production.
Complément au budget de participation de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe STOP (G.S.)* concernant les expertises de Messieurs Denis Tanguay et Évangéliste Bourdages.

Monsieur le Vice-président de la Régie,
Messieurs les régisseurs,
Madame le Secrétaire adjoint de la Régie,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie de l'énergie le présent complément d'information au budget de participation de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe STOP (G.S.)* déposé le 27 février 2004 :

COMPLÉMENT AU BUDGET DE PARTICIPATION

Au budget de participation du 27 février 2004, de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe STOP (G.S.)*, nous avons annoncé que les noms de certains de nos témoin-experts seraient communiqués ultérieurement.

Il nous fait donc plaisir d'informer la Régie que notre preuve écrite du 20 avril 2004 et la preuve que nous présenterons en audience en mai 2004 inclura également les témoignages experts des personnes suivantes :

- Sur le thème de l'efficacité énergétique : Monsieur Denis Tanguay, directeur général de l'*Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)* fera une présentation indiquant le potentiel d'économies d'énergie électrique qui peut raisonnablement et réalistement être attendu durant la période 2004-2010 à partir de modifications réglementaires, telles que la mise en application au Québec des Codes modèles de 1997 pour les bâtiments et les habitations, ainsi que d'autres modifications aux normes des équipements.
- Sur le thème de l'énergie éolienne : Monsieur Évangéliste Bourdages, président du Conseil du *TechnoCentre Éolien Gaspésie-Les Îles*, fera une présentation indiquant le potentiel de puissance et d'énergie électrique de source éolienne qui peut raisonnablement et réalistement être mis en service dans l'ensemble du Québec durant la période 2004-2010.

Un autre complément au budget de participation, comprenant des renseignements additionnels, sera déposé ultérieurement.

Par ailleurs, les *curriculum vitae* des témoins-experts seront aussi déposés dans un envoi distinct, d'ici quelques jours.

* * *

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions Monsieur le Vice-président de la Régie, Messieurs les régisseurs, Madame le Secrétaire adjoint de la Régie, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe STOP (G.S.)*